CHASSE

À

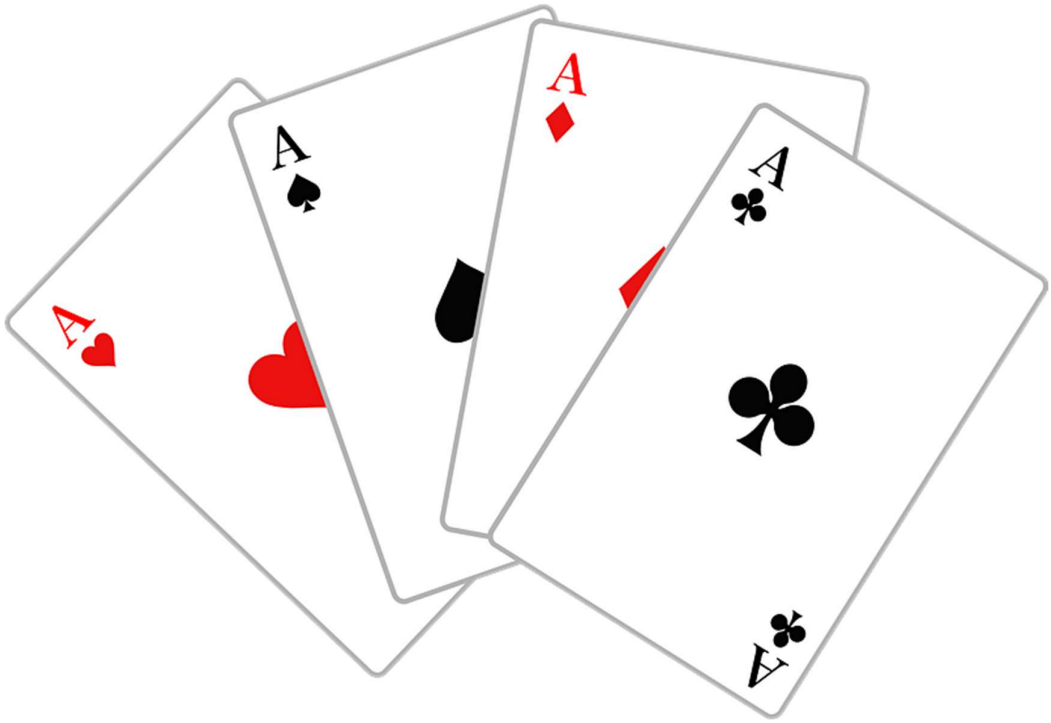

L'AS

Règlements

CLUB DE CURLING

RIVIÈRE-DU-LOUP

Titulaire de la licence

Organisme : Centre sportif Club de curling de Rivière-du-Loup

Licence : N.E.Q. 11 65 42 61 65

Permis de la RAJC du Québec : L-05948

Règles de participation et de fonctionnement du tirage

Activité de tirage et billets

Type de tirage

1. Chasse à l'as de cœur sous la forme d'un tirage hebdomadaire avec gros lot cumulatif.
2. Sous la supervision d'un comité formé par le Club de curling de Rivière-du-Loup.
3. Responsables : Richard April François Caron, Yvan Thibault, Laval Briand.

Vente de billets et tirage

4. Les billets seront en vente du 13 août 2026 au 29 avril 2027, pour une durée de 37 semaines, alors qu'il y aura 31 tirages, voit point 7.
5. Les billets seront en vente à toutes les semaines
    a. 1 billet 5.00 $
    b. 3 billets pour 10.00 $
    c. 10 billets pour 20.00 $

6. Les points de vente
    a. Centre de curling de Rivière-du-Loup
        20 chemin de Scouts

        Rivière-du-Loup G5R 4M4

        418-862-7171

        En ligne au curlingrdl.com

b. Dépanneur Sr-André 49 rue St-André RDL
c. Marché Richelieu (Marché D'Amours), 63 Fraserville RDL
d. Gaz Bar St-Patrice inc., 256 Fraser RDL
e. Marché AJT , 69 rue de l'église St-Arsène
f. Marché Desbiens et Filles ,400 du Couvent Cacouna
g. Dépanneur côte St-Jacques, 59 côte St-Jacques RDL
h. Boutique du Travailleur, 254 Lafontaine RDL
i. Dépanneur 733 , 733 Chemin de Rivière Verte St-Antonin
j. Épicerie du Village , 309 Rue Principale St-Antonin
k. Marché Richelieu (Épicerie du coin) 749 Rte 289 St-Alexandre

7. Les tirages auront lieu les jeudis au Centre de curling Prelco de Rivière-du-Loup à 17 h 00 à partir du 17 septembre 2026 en présence de trois témoins. Une diffusion du tirage sera réalisée au même moment en direct sur la page Facebook CHASSE À L'AS DE COEUR du Club de curling
    a. Il n'y aura pas de tirage le 24 décembre et le 31 décembre 2026 pour un total de 31 tirages
    b. Le tirage du 7 janvier 2027 se fera parmi tous les billets vendus du 17 décembre 2026 au 7 janvier 2027.
    c. Le tirage se fera au moyen d'un baril où chacun des billets vendus aura été déposé le jour du tirage. Chaque billet permet de participer à un seul tirage.
    d. Le tirage n'est pas un prix de présence, le gagnant n'a pas à être présent. Il doit s'assurer que nous puissions le rejoindre facilement par téléphone maximum 15 minutes après le tirage. Si le comité ne rejoint pas la personne gagnante, celle-ci se mérite quand même le lot hebdomadaire mais ne participe pas au tirage de l'as de cœur et ne se méritera pas le lot cumulatif.
    e. Les billets ne sont valides que pour la semaine du tirage.
8. Les billets seront en vente à partir de chaque jeudi à 20 h 00.
9. La vente des billets se termine chaque jeudi à 13 h 00.
10. Il n'y a pas de limite au nombre de billets que peut acheter une seule personne par tirage.
11. L'achat des billets est réservé aux 18 ans et plus.
12. Le tirage se poursuit jusqu'à ce que l'AS de CŒUR soit pigé et que la cagnotte soit gagnée.

13. Si l'As de cœur est sorti avant la 31ème tirage, nous demanderons un ajout à la licence et nous recommencerons le processus dès l'acceptation de la Régie des Alcools des courses et des jeux du Québec.
14. Les participants ont la responsabilité de remplir correctement leurs coordonnées sur le billet de participation soit : Nom complet, leur numéro de téléphone. Si les données sont illisibles sur un billet gagnant, les membres du comité pourraient annuler le billet et en tirer un autre.
15. Les membres du comité organisateur, les employés du Club de curling et les membres du Conseil d'administration du club de curling ne peuvent participer au tirage.

<u>Répartition des revenus des tirages</u>

1. La répartition de la vente hebdomadaire de billets se fera ainsi :
   - 20 % seront attribués au détenteur du billet gagnant de chaque tirage (lot hebdomadaire)
   - 30 % seront ajoutés à la cagnotte cumulative
   - 50 % seront conservés pour le Club de curling de Rivière-du-Loup

   Exemple : vente de 1000 $

20 % au gagnant…….	200 $
30 % la cagnotte cumulative …	300 $
50 % Club de curling…….	500 $

2. Les tirages commenceront avec un jeu de 52 cartes standard mises dans des enveloppes individuelles et seront numérotées au hasard de 1 à 52. Au fil des semaines, le nombre de cartes restantes diminue et augmente les chances de sélectionner l'as de cœur et de gagner la cagnotte cumulative.
3. Le détenteur du billet gagnant de chaque tirage, se mérite en partant 20% des ventes hebdomadaires, en plus il va sélectionner une enveloppe sur le tableau. À l'intérieur de l'enveloppe, si la carte choisie est l'AS de CŒUR, la personne gagne la cagnotte cumulative en plus du 20 % de la semaine.

4. Si ce n’est pas l’as de cœur, la carte tirée sera retirée du jeu et le tirage reprend pour une autre semaine.
5. C’est un membre de l’organisation qui s’occupera de dévoiler la carte choisie au public à la caméra. Si la carte choisie n’est pas l’as de cœur, les membres de l’organisation retourneront toutes les enveloppes restantes pour révéler l’emplacement de l’as de cœur.
6. Pour réclamer son prix, le gagnant devra présenter une pièce d’identité. Le gagnant bénéficie d’un délai d’une semaine (le jeudi suivant le tirage avant 17 h 00) pour réclamer son prix. Si aucune personne ne s’est présentée pour réclamer son prix, le montant (20 %) sera remis dans la cagnotte cumulative.
7. Le nom du gagnant de chaque tirage, la carte pigée ainsi que les montants distribués seront affichées sur la page Facebook du club de curling RDL ainsi qu’au local du club.
8. Lors du dernier tirage le 29 avril 2027, le gagnant de la semaine remporte le prix hebdomadaire et le lot cumulatif.

